

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 11-12

Artikel: Vieux airs, vieilles chansons, vieux costumes...
Autor: L'Aidjolat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tchèrvôte que t'és ! Nos dgens¹¹ me l'aivint bin dit que te n'étôs pe in hanne po moi. E n'y aivaît qu'in bon moubye an l'ôtâ et peus te l'és encoué léchie empouétchè !... Fos me le caimp de ci, demé-fô que t'és, i ne veux pe d'in chevèque !

¹ Hameau de la commune de Soubey ; ² ou *in pie de bue*, sorte de tréteau à trois ou quatre pieds ; ³ diminutif de *daie*, s. f. rameaux de conifère ; ⁴ ou *en yi diaint* ; ⁵ ou, suivant les lieux, *tchairpenne* s. f., du vieux français « charpine » ; ⁶ ou *vreuïl*, verrou ; ⁷ l euphonique ; ⁸ peint, moulé ; ⁹ verni comme un caquelon ; ¹⁰ ou *caûté*, lieu où l'on cause ; ¹¹ nos gens = nos parents, mes parents.

Jules Surdez.

Vieux airs, vieilles chansons, vieux costumes...

Le *Conteur romand* du 15 mai a bien voulu publier mes articles concernant *La Chanson d'Erguel* et *La Chanson Prévôtise*. Ils m'ont valu de touchants messages de divers milieux jurassiens. L'un d'eux conclut notamment : « Pour le moment, nous ne chantons pas en patois... ». Mais cela viendra !

J'écrivais qu'il existe une similitude, une connexion certaine entre les associations des vieux costumes et des vieilles chansons et nos amicales de patoisants. L'article *Les Petignats*, paru le 15 juin, signé Ed. H. — sans doute M. Ed. Helfer, que nous avons rencontré lors des inoubliables fêtes des Costumes suisses — relate la chanson si chère en Ajoie et dans le Jura, et rappelle la mémoire de Jâmes Juillerat, me donnant ainsi l'occasion de préciser quelques souvenirs, tout en mettant en vedette le groupe des Vieilles Chansons de la ville de Porrentruy. Mon propos peut être aussi bien un respectueux hommage au disparu dont nous aurons, en décembre prochain, le 25^e anniversaire de sa mort.

Avant la première guerre mondiale, la « Société jurassienne d'émulation » avait inscrit à son programme l'élaboration d'un chansonnier destiné à remettre en honneur les vieux airs populaires du Jura. Elle désigna, à cet effet, une commission *ad hoc* chargée de recueillir les vieilles chansons, françaises ou patoises, et de publier les résultats de ses recherches. Le président fut choisi en la personne de M. Jâmes Juillerat, professeur de musique à l'École normale de Porrentruy. L'infortuné chercheur et ses compétents collaborateurs firent une ample moisson de l'immense richesse du folklore jurassien.

Le premier fascicule *Vieux airs, Vieilles chansons* fut publié en 1916. Il contient 58 chansons, dont 18 patoises. Il fut l'objet d'un succès tel qu'il fallut songer à sa réimpression. Un deuxième fascicule parut en 1918, avec 68 chansons, dont 7 patoises. C'est en 1920 que *La Veillée* sortit de presse : vieilles chansons harmonisées pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes ou voix égales, par Jâmes Juillerat et Louis Chappuis, tous deux à Porrentruy. Ces chansons eurent un immense succès non seulement dans le Jura, mais encore en Suisse romande. Le recueil devint introuvable quelques mois après sa publication.

La « Société jurassienne d'émulation » eut l'heureuse initiative de publier, à l'occasion de son centenaire, en 1947, *La Veillée*, deuxième fascicule, qui contient 31 chansons harmonisées pour chœurs d'hommes par un groupe de compositeurs jurassiens : Paul Miche, Albert Béguelin, Paul Montavon, Berthold Vuilleumier, Paul Flückiger, Henri Devain.

Il y a plus de 40 ans qu'un groupe de chanteurs enthousiastes, sous la direction de Jâmes Juillerat, donnait de remarquables auditions de vieilles chansons. C'est encore sous sa baguette que le chœur mixte du Corps enseignant d'Ajoie révéla la richesse des chansons jurassiennes dans de nombreux concerts folkloriques.

Jämes Juillerat, guidé par une ferveur quasi religieuse, va de village en village recueillir de la bouche des vieux ces airs, ces mélodies du terroir : vieilles chansons de la terre jurassienne tour à tour prime-sautières, mélancoliques ou tendres, parfois naïves, marquées souvent d'un grain de sel gaulois, toujours vivantes, spontanées... ; il les a notées, harmonisées, diffusées... Ainsi s'exprime Mme C. Berlie, présidente de l'Association jurassienne des costumes et vieilles chansons.

En 1936, il fonde le groupe des *Vieilles chansons* de Porrentruy. Un costume type est confectionné d'après une robe authentique de la bourgeoisie et un deuxième fut adapté pour la paysanne d'Ajoie ; les chanteurs porteraient la blouse bleue de paysan. Dès sa naissance, ce groupe eut une activité débordante. Il se fit acclamer plusieurs fois aux Journées des costumes romands au Comptoir suisse, accueilli avec joie par son membre d'honneur, M. Edouard Helfer, de Lausanne, le distingué folkloriste et l'animateur de ces journées. Applaudi également pour son riche répertoire un peu partout en Suisse, puis à l'étranger...

Hélas ! *Les Vieilles Chansons* devaient déplorer la mort de leur dévoué et vénéré chef, le 30 décembre 1938. On appela, pour continuer la tâche, M. Paul Montavon, professeur de musique, enfant d'Ajoie, talentueux directeur et compositeur. Il débuta par un coup de maître en se taillant un gros succès aux lumineuses Journées des costumes suisses à l'Exposition nationale, les 19 et 20 août 1939.

Si la deuxième guerre mondiale apporta quelques perturbations dans l'activité du groupe, celle-ci repartit... en feu d'artifice. Son directeur déniche de nouvelles chansons, compose, harmonise, communique son dynamisme et son enthousiasme à ses chanteurs et chanteuses, cueillant à chaque concert de nouveaux lauriers, chez nous comme à l'étranger, à l'occasion de réceptions, de congrès, de

Visitez sans engagement notre grande exposition de meubles 1600 m² d'exposition :

FABRIQUE JURASSIENNE DE

MEUBLES
DELEMONT

Rue Maltière 2

Tél. (066) 2 16 16

Produits antiparasitaires
Produits vétérinaires
Engrais pour jardins
et fleurs
Documentation
et renseignements
sans engagement :



RAOUL PIQUEREZ

Droguerie

DELEMONT

Pl. de la Gare 18 Tél. (066) 2 37 27



Chic
Élégance
Confort
Résistance
avec :

MARTINOLI

Chaussures _____ réparations
DELEMONT Téléphone (066) 2 11 88

fêtes multiples. Puis, encadrées de chants, des comédies du terroir sont portées à la scène, lors des soirées annuelles qui attirent chaque fois la grande assistance. Honneur à Paul Montavon, animateur et défenseur des belles traditions populaires, qui a su maintenir le flambeau, sans faille ni faiblesse !

Après 23 années d'activité prodigieuse, de dévouements inlassables, Paul Montavon a cédé sa place à M. Blaise Junod, professeur à Porrentruy. A l'occasion de son premier concert, le nouveau et compétent directeur a montré de quoi il était capable : il sera le digne successeur de ses devanciers. *Les Vieilles Chansons* méritent un tel chef !

Bonne chance, M. Junod !

En aivaint ! « Les Véyes Tchainsons » ! Tchaintèz !... Tchaintèz !... Pou vos poidé ! Pou vote piaïji, bîn chur ! Mains pour les âtres aitot, que sont aidé prêts de vôs écoutaie, poéche que vôs tchaintèz aivô vote tiûere, aiche bîn en patois qu'en français ! Les véyes murats de vote boinne vèlle vôs coingnéchant, ès sôriant de vôs vouere péssaie en robes siejainnes et en blodes de paiyisain. Meînme le Poûe-Sèyê aiccreupi devaint lai Mâjon de Vèlle é pus envie de triôlaie et de djôtaie que de bâchaie, tiaind è voit cés bèlles baïchattes y faire des rujâttès !... Qu'en dites-vos, les Bieuves Blôdes ?...

(Juin 1963.)

L'Aidjolat.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

Recueillis par Jules Surdez (suite)

Les hannes aint tus enne étchainne de bôs â tiu : s'elle ne ciaime pe elle feume. (*Les hommes ont tous un éclat de bois au séant : s'il n'est pas enflammé, il fume.*) (*Les hommes sont tous plus ou moins passionnés.*)

Ces que s'embraissant és fenêtres se bairtant derrie les lâdes. (*Ceux qui s'embrassent aux fenêtres se battent derrière les volets.*)

Cetu que vai chus son nê revînt chus ses tchaimbes. (*Celui « qui va sur son nez » qu'une gourmandise allèche, revient bredouille sur ses pieds.*)

Ço que vînt de tire-tire s'en vai de lire-lire. (*Ce qui a été acquis malhonnêtement (tiré) s'en va rapidement (s'envole).*)

D'în peut trontchat è y peut crâtre de bés djâchons. (*D'une vieille souche (d'un vieux tronc), il peut y croître de belles pousses.*)

E se fât méfiè des polains des Allemagnes et des tchevâx des Echpaignes. (*Il faut se méfier des poulains d'Allemagne et des chevaux d'Espagne.*)

Lai langue vai pus vite que les doux pies. (*La langue va plus vite que les deux pieds.*)

Djemaïs an n'on vu de petéts loups, aidé des grôs. (*Jamais on n'a vu de petits loups, toujours des grands.*)

Cetu que se prend se vât. (*Les conjoints se valent.*)

Cetu que n'ainme pe le roi n'en sairait dire lai fôle d'aidroit. (*Celui qui n'aime pas le roi n'en saurait dire le conte (fantastique, la fable) convenablement.*)

E se ne fât pe dévêtre devaint que d'allè à yét. (*Il ne faut pas se dévêtir avant d'aller au lit.*)

El ât cman Pitye-Moidget. E devise tot ço qu'è voit. (*Il est comme Pique-Ordure, il devine tout ce qu'il voit.*)

Pus de méties, pus de saitchats. (*Plus de métiers, plus de sachets (pour aller mendier).*)

An beille aidé ai crœutre les nœûjéyes an ces que n'aint pe de dents. (*On donne toujours à casser (à « craquer ») les noisettes à ceux qui n'ont pas de dents.*)

Cetu que se cope le nê se défidiure. (*Celui qui se coupe le nez se défigure.*)

C'ât tiaind qu'an on voichè qu'an voit les béstchemîns. (*C'est après avoir versé qu'on voit (ou : qu'on cherche, qu'an 'tyie) les beaux chemins.*)

An tire aidé ço qu'an peut des véyes tchevâx. (*On tire toujours ce que l'on peut des vieux chevaux.*)

E y airrive aidé ïn cômpe que ne ressanne pe les âtres. (*Il arrive toujours une fois qui ne ressemble plus aux autres.*)